

DOSSIER D'INSCRIPTION – Rentrée 2013

2^{de} ASSP et 1^{ère} année de CAP Petite Enfance

Dates de retour du dossier complet AU LYCEE :

- ↪ Le JEUDI 27 JUIN de 17h à 19h00
- ↪ Le VENDREDI 28 JUIN de 13h00 à 10h00
- ↪ Le SAMEDI 29 JUIN de 9h à 12h00

L'inscription de l'élève doit se faire en présence d'un représentant légal

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR LE LYCEE. TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE TRANSMIS AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au Lycée VIRGINIA HENDERSON. Afin de procéder à son inscription définitive, vous voudrez bien :

1. Apporter les documents suivants

- ▶ L'avis d'affectation au lycée ;
- ▶ L'EXEAT du précédent établissement (certificat de fin de scolarité) ;
- ▶ Photocopie d'une pièce d'identité de votre enfant (carte d'identité ou de séjour) ;
- ▶ Photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone...);
- ▶ Un RIB (Relevé d'Identité Bancaire) ;
- ▶ Photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale fournie avec la Carte Vitale ;
- ▶ Photocopie des pages du carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires (vous devez être à jour des vaccinations de DT Polio (rappel tous les 5 ans) et Hépatite B (**indispensable pour les stages**) ;
- ▶ Photocopie des trois bulletins de l'année de 3^{ème} ;
- ▶ Quatre (4) photos d'identité récentes **avec le nom et le niveau (2ASSP ou 1CAP) inscrits au dos.**
- ▶ Un chèque de 10 € de cotisation annuelle facultative pour le Foyer Socio-Educatif rédigé à l'ordre de « *Maison des Lycéens du Lycée Virginia HENDERSON* ». Cette cotisation peut aider au financement des sorties, voyages, récompenses diverses...

2. Sur place il vous sera demandé de compléter les documents suivants :

- ▶ La fiche de renseignement ;
- ▶ La fiche d'urgence médicale non confidentielle ;
- ▶ La fiche de renseignements médicaux confidentiels (sous enveloppe cachetée portant la mention « fiche médicale confidentielle) ;
- ▶ La fiche d'intendance et la fiche de demi-pension

3. Document à transmettre à la rentrée scolaire

- ▶ L'attestation d'assurance scolaire et/ou extrascolaire pour l'année 2013/2014

Lors de l'inscription, il vous sera remis un courrier vous informant des dates de la rentrée scolaire.

Le Proviseur, N. MANIVET-DELAYE

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE ET L'INSCRIPTION NON VALIDÉE